

L'ARCHITECTURE CONTINENTALE

(DÉFIS ET OPPORTUNITÉS)

***PRÉSENTATION LORS DU DIALOGUE
MARITIME PANAFRICAIN, NAMIBIE***

15 MAI 2019

PAR

***LE COLONEL LAWRENCE GITUMA, MBS, 'ndc'(K)
'psc'(GER)***

***CHEF DES OPÉRATIONS, DE LA FORMATION
ET DE LA PLANIFICATION
MARINE DU KENYA***

**« Si vous voulez aller vite,
partez seul. Si vous voulez
aller loin, faites-vous
accompagner. »**

Proverbe africain

INTRODUCTION

- ❑ L'eau recouvre les deux tiers de la surface du globe.
- ❑ L'Afrique est le deuxième continent de même que la plus grande île de la terre.
- ❑ L'Afrique a environ 26 000 kilomètres de côtes et une énorme ZEE.
- ❑ 90 % des échanges commerciaux internationaux de l'Afrique se font par la mer.
- ❑ Les navires appartenant à des Africains représentent 1,2 % de la flotte mondiale et 0,9 % du tonnage brut mondial.

INTRODUCTION (suite)

- ❑ 46 % de l'Afrique vit dans une misère extrême et le chiffre continue à progresser.
- ❑ Le domaine maritime africain (DMA) était soumis à d'énormes pressions qui ne cessaient d'augmenter en raison de la criminalité et de la dégradation de l'environnement.
- ❑ L'Union africaine (UA) a jugé nécessaire l'élaboration d'une stratégie maritime intégrée pour exploiter le vaste potentiel du domaine maritime africain.
- ❑ Décision de la 13^e session ordinaire de l'Union africaine de 2009.
- ❑ Processus inclusif avec adoption du document en 2014.

AIM

Informar les participants de l'architecture continentale, des défis qu'elle pose et des opportunités qu'elle offre.

PORTÉE

- Contexte
- Stratégie AIM 2050
- Objectifs de la stratégie
- Défis stratégiques
- Opportunités stratégiques
- Conclusion

STRATÉGIE AIM 2050

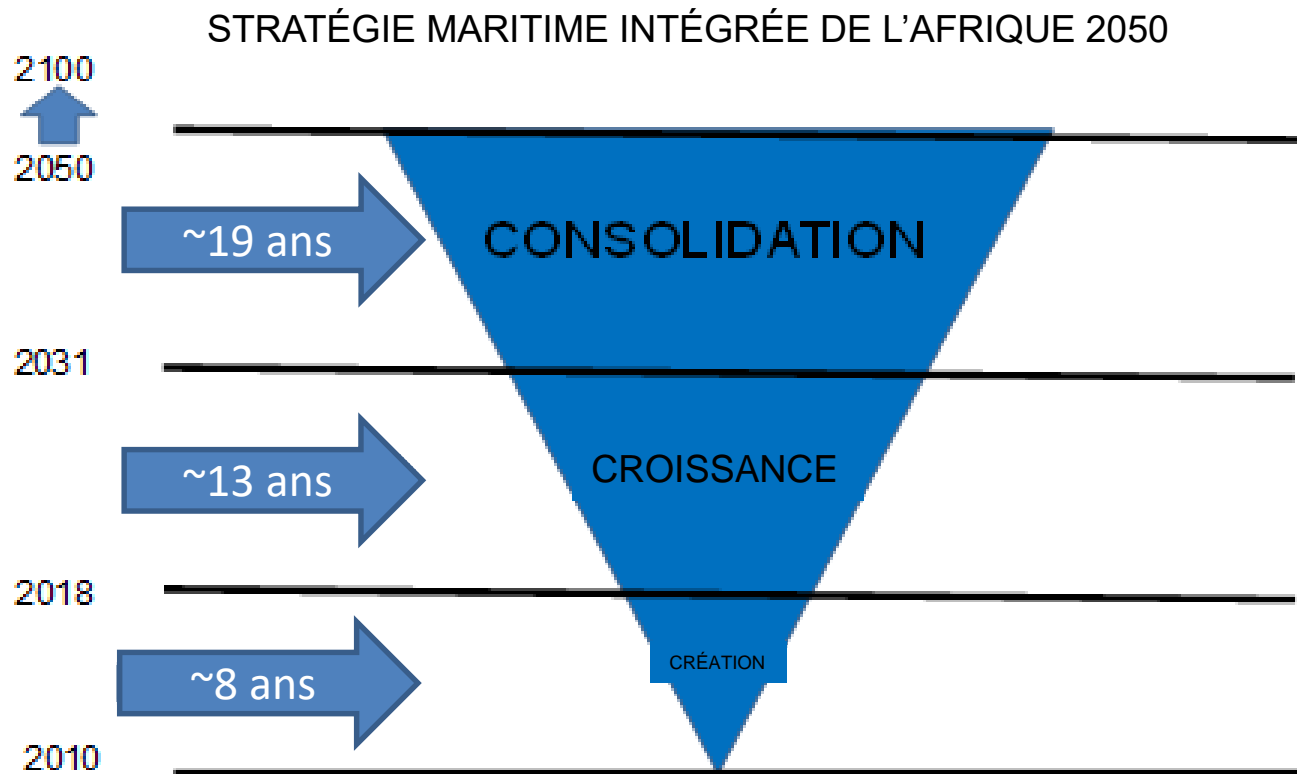
De quoi s'agit-il ?

- Un outil permettant de résoudre les défis maritimes de l'Afrique pour la développer durablement et améliorer sa compétitivité.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES **DE LA STRATÉGIE AIM 2050**

- Meilleure compréhension des défis actuels et potentiels.
- Fournit une approche globale et coordonnée afin d'améliorer les conditions maritimes.
- Un cadre commun permettant de guider la planification et l'exécution.
- Un plan d'activités qui comporte des jalons spécifiques.
- ***Accent mis sur l'économie au centre***
- ***Concordance avec les intérêts nationaux des États membres***

STRATÉGIE AIM 2050 (suite)



DÉFIS STRATÉGIQUES

Mise en œuvre

- ❑ La Stratégie AIM 2050 n'est pas un traité.
 - **Absence de leadership institutionnel**
- ❑ Les pays ont des priorités différentes en matière de développement.
 - L'économie bleue et maritime repoussent les frontières.
 - Une analyse et une représentation graphique sont indispensables pour avoir une meilleure idée des avantages potentiels.
- ❑ Adhésion du monde politique
- ❑ Contraintes au niveau des ressources

Actions stratégiques requises

Niveau continental

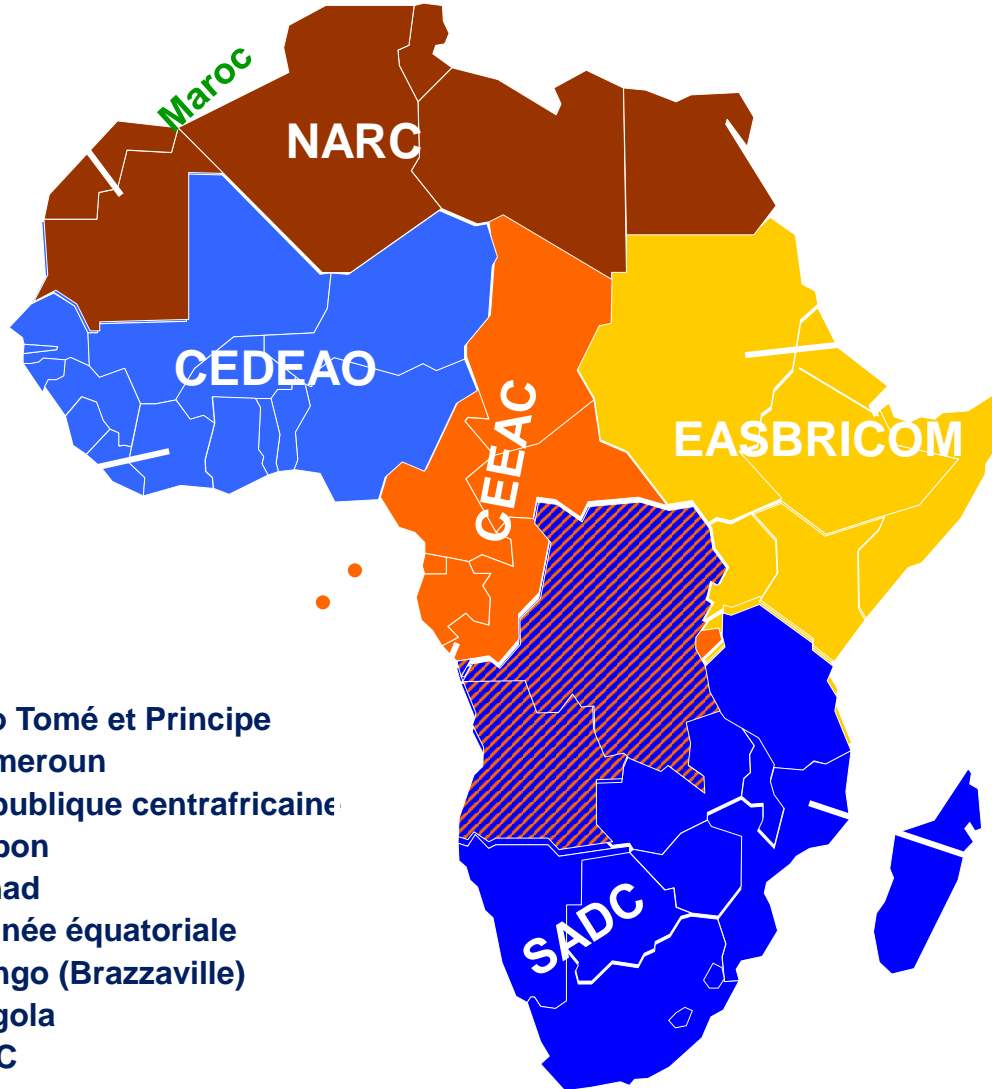
- ❑ Réexamen/réforme de l'UA de manière à ce que :
 - Les stratégies maritimes soient obligées d'adopter, de ratifier et d'appliquer/mettre en œuvre les décisions.
 - L'UA crée un Bureau pour les affaires maritimes destiné au leadership.
 - La stratégie AIM soit réexaminée pour corriger les lacunes identifiées.
- ❑ **La sécurité et la sûreté maritimes et l'économie bleue soient incluses dans l'AAPS.**

CADRE DE L'AAPS

Algérie
Égypte
Libye
Mauritanie
Tunisie
Sahara
occidental

Ghana
Nigeria
Bénin
Togo
Côte d'Ivoire
Guinée-Bissau
Liberia
Sierra Leone
Mali
Sénégal
Niger
Burkina Faso
Gambie
Cap-Vert

Sao Tomé et Príncipe
Cameroun
République centrafricaine
Gabon
Tchad
Guinée équatoriale
Congo (Brazzaville)
Angola
RDC



Somalie
Djibouti
Comores
Seychelles
Éthiopie
Soudan
Kenya
Ouganda
Ruanda
Burundi

Tanzanie
Malawi
Zambie
Zimbabwe
Namibie
Swaziland
Lesotho
Botswana
RSA
Madagascar
Maurice
Angola
Mozambique

 États membres appartenant à plus d'une CER/MR

ACTIONS STRATÉGIQUES REQUISES (suite)

Niveau régional

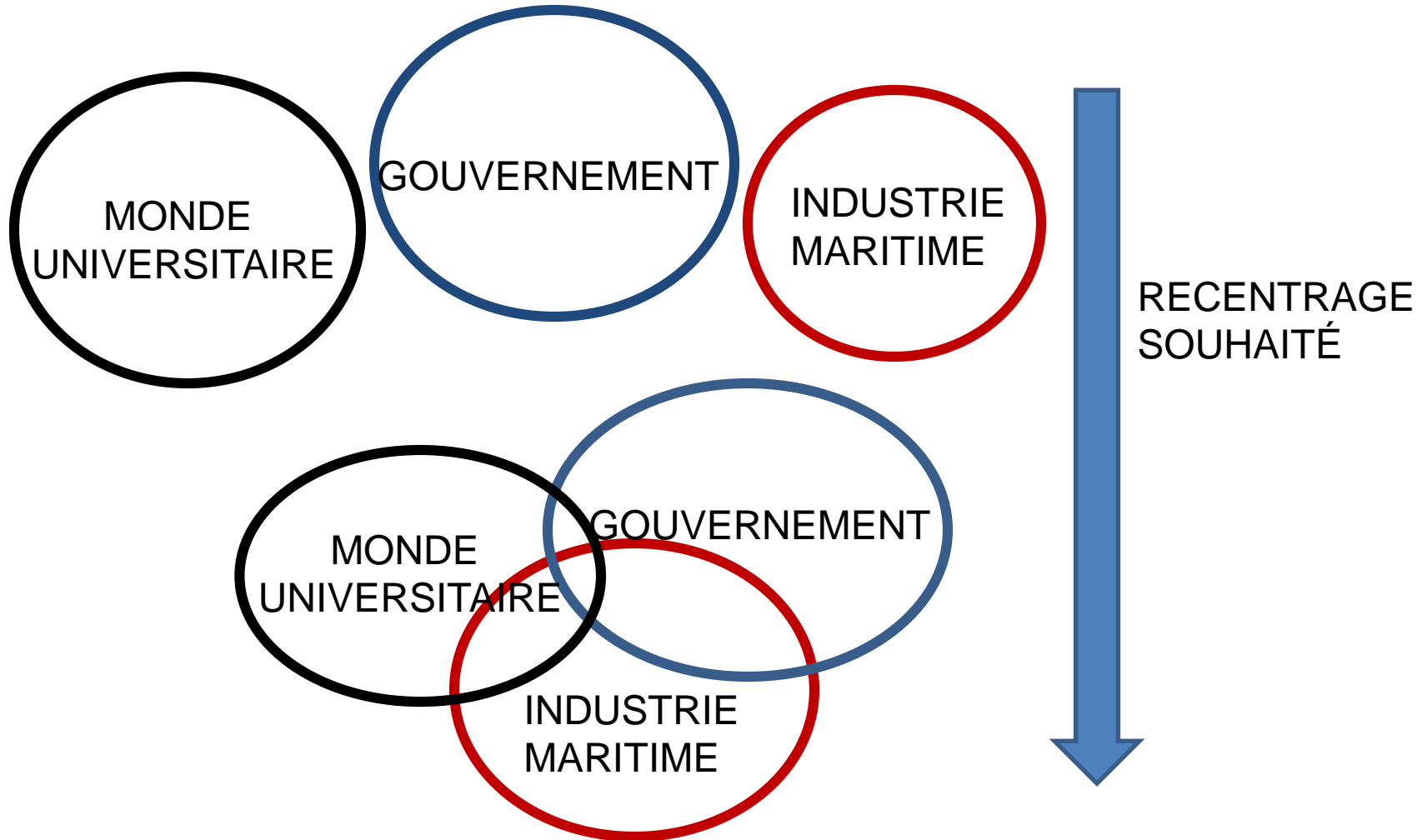
- Renforcement des initiatives régionales :
 - Inclure les stratégies de sécurité maritime et l'économie bleue,
 - Cartographie régionale de l'économie bleue et initiatives souhaitées,
 - Élaboration de plans d'action régionaux.

ACTIONS STRATÉGIQUES REQUISES (suite)

Niveau national

- Cartographie nationale de l'économie bleue/élaboration d'une stratégie maritime nationale,
- Renforcement des institutions nationales existantes,
- Réalignement des législations nationales pour assurer leur conformité,
- Exécution disciplinée.

ACTIONS STRATÉGIQUES REQUISES (suite)



CONCLUSION

- ❑ La Stratégie AIM 2050 est un bon document.
- ❑ Elle doit être mise en œuvre de manière cohérente et logique.
- ❑ Un leadership fort est indispensable aux niveaux continental, régional et national.
- ❑ Une volonté nationale est nécessaire pour progresser.
- ❑ Il faut développer des liens entre les gouvernements, l'industrie maritime et le monde universitaire pour avancer.

MERCI



"I AM, BECAUSE WE ARE."